



Corail consultants

Construire la stratégie juridique



**FORMATIONS
JURIDIQUES
RÉF. 303**

DESTINATION

PAYS MEMBRES DE L'OHADA

Comment créer et développer une activité commerciale au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal... ? "Destination OHADA" répond à cette problématique par une présentation du cadre des affaires créé par le Traité OHADA et la structure constitutionnelle et économique du pays membre dans lequel vous envisagez d'investir, en insistant sur les règles juridique de la zone OHADA, dont l'objectif est d'y faciliter des investissements pérennes.



5 JOURS



12 900 € *
(prix à partir de)



OÙ SE FORMER ?

Chez nous (à Paris, Lisbonne, en ligne) ou chez vous dans vos locaux.



SUR MESURE:

Disposez de cette formation adaptée à vos besoins chez vous ou chez nous à Paris ou Lisbonne



FORMULAIRE EN LIGNE

Vous êtes intéressés par cette formation ? Vous souhaitez en obtenir le programme, l'adapter à un autre format (durée...) ou simplement obtenir un devis ? Merci de remplir notre formulaire en ligne.

OBJECTIFS

Évaluer les opportunités et contraintes d'un investissement dans les pays de la zone OHADA est l'objectif de "Destination OHADA". Cette formation renseigne sur les choix de véhicules d'investissements vers l'un des États Parties au Traité; explique le cadre juridique permettant, dans les différents secteurs d'activité, d'y réaliser un investissement pérenne.

PUBLIC

- Entreprises étrangères tous secteurs d'activité intéressées à se développer en Afrique Sub-Saharienne : Directions de la stratégie, financiers, de fusions-acquisitions; Direction juridique et juristes.
- Professionnels du droit
- Porteurs de projet en création d'entreprise; centres de formation; formateurs / coach en création d'entreprise



www.corailconsultants.fr



contact@corailconsultants.fr



+33 (0) 1 883 143 60



10, rue du Colisée 75008 Paris